

COMMUNIQUE N°011/CREFDL/CN.VM/CN/2024

Projet "Route Kananga-Kalamba Mbuji" : Éviter de vendre du vent à la population du Kasaï-Central

Kinshasa, le 26/12/2024 : Le Centre de Recherche en Finances Publiques et Développement Local (CREFDL) poursuit le monitoring des projets d'infrastructures routières en République Démocratique du Congo. CREFDL note qu'en marge de sa visite effectuée au Kasaï-Central, le Président Félix Tshisekedi a inspecté les travaux de réhabilitation de la route Kananga-Kalamba Mbuji. Sous pression de la demande de la population, ce dernier a promis l'accélération des travaux et le Ministre des Infrastructures a relevé que la livraison provisoire pourrait intervenir en juin 2025.

Après, analyse des données, CREFDL constate ce qui suit :

- Dans son plan quinquennal 2024-2028, le Ministère des Infrastructures et Travaux Publics (ITP) prévoit la réhabilitation de ladite route (travaux de bitumage), longue de 230 Kilomètres et financée au coût estimé à 278 millions de dollars américains dans le cadre de la convention sino-congolaise. Toutefois, les documents de programmation ne précisent pas les délais des travaux et de livraison de la route à la population;
- Les travaux ont été lancés en Juillet 2024. L'absence d'inscription dudit projet dans la Loi de Finances 2024 et sa non-reconduction dans celle de 2025 jette le discrédit sur le circuit actuel de décaissement des fonds auquel cette dépense est soumise ;
- Faible paiement de la dépense. En 2024, le Gouvernement prévoyait le financement de ces travaux à hauteur de **40 millions** \$ contre les besoins exprimés de 278 millions \$, d'après les données de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE). Seulement **7,2 millions** \$ ont été décaissés, soit un taux d'exécution de 0,18%, précisent les mêmes statistiques. A ce rythme, il est difficile de respecter la promesse du Président de la République faite à Kananga;
- La dépendance totale de financement du projet sus évoqué aux fonds issus de la Sicomines ne garantit pas l'achèvement des travaux à la date annoncée par le Ministère des ITP. Etant donné que la convention sino-congolaise est soumise à plusieurs contraintes, comme l'indique l'article 1 de l'avenant 5, signé en mars 2024 ;
- La sélection des entreprises SISC et Sinohydro chargées d'exécuter les travaux a été effectuée en marge du circuit des marchés publics en vigueur en RDC.

Pour répondre au besoin exprimé par la population du Kasaï-Central, CREFDL recommande :

Au Premier ministre

- L'inscription du projet "Route Kananga-Kalamba Mbuji" dans une programmation budgétaire claire pour s'assurer du principe de transparence dans son exécution;
- Éviter une gestion hors circuit de la dépense publique en vigueur en RDC ;
- Faire respecter les procédures des marchés publics afin d'offrir à la population du Kasaï-Central les routes de bonne qualité et éviter le détournement des fonds publics.

A la population du Kasaï-Central

• D'accroître la surveillance des travaux de la route Kananga-Kalamba Mbuji et dénoncer toute pratique de corruption ou encore la lenteur des travaux.

Valery MADIANGA

Coordinateur national